

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

## 630<sup>e</sup> assemblée régulière Procès-verbal version officielle

26 septembre 2023, à 18 h 30  
Salle AR-20 du Cégep de Valleyfield

Membres présents	Mesdames Ndiello Aw Badji, Francine Bélair, Véronique Boisvert, Christine Dufour, Lucie Chiasson, Alexandra Claveau, Laurence Demers, Julie Dunn, Chantal Lachance, Julie Lapointe, Sophie Vinet et messieurs Éric Besner, Jean-François Bolduc, Hugo Lachance, Jean-Claude Lecompte Marc Rémillard et Sébastien St-Amour
Sièges vacants	Représentant(e) des groupes socio-économiques du territoire et représentant(e) des étudiant(e)s – secteur préuniversitaire
Invités	Mesdames Marie Barrette, Amélie Mercier et messieurs Francis Bernard, Étienne Leduc, Sylvain Legoux, Benoit Sauvé, et Éric Tessier
Secrétaire de l'assemblée	Madame Geneviève Boileau

---

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du conseil d'administration
  - 3.1. Procès-verbal de la 628<sup>e</sup> assemblée régulière
  - 3.2. Procès-verbal de la 629<sup>e</sup> assemblée extraordinaire
  - 3.3. Affaires découlant des procès-verbaux
4. Correspondance
  - 4.1. MES Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry – Octroi de subventions particulières pour des programmes donnés au centre d'études de Vaudreuil-Dorion
  - 4.2. MES Lettre du sous-ministre adjoint Marc-André Thivierge – Nouvelles cibles pour le niveau d'effectifs en heures rémunérées pour les exercices financiers 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024
  - 4.3. MTESS Lettre de la ministre Kateri Champagne Jourdain – Nomination de Marc Rémillard à titre de représentant du milieu de l'enseignement au Conseil régional des partenaires du marché du travail de la région de la Montérégie
  - 4.4. MES Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry – Octroi d'une subvention pour la promotion et l'implantation de Techniques de physiothérapie
  - 4.5. MES Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry – Octroi d'un soutien financier dans le cadre du programme Promotion de l'enseignement collégial : productions étudiantes 2023-2024
  - 4.6. Lettre du président Marc Besner à l'attention du maire Miguel Lemieux – Cité des arts et des sports (point ajouté séance tenante)
5. Dépôt de documents
  - 5.1. Procès-verbaux de la 959<sup>e</sup> réunion régulière et des 960<sup>e</sup> et 961<sup>e</sup> réunions extraordinaires du comité exécutif

- 5.2. Procès-verbal de 8<sup>e</sup> réunion régulière de la commission des études pour l'année 2022-2023
  6. Résolutions en bloc
    - 6.1. Sanction des études AEC et DEC
    - 6.2. Nomination du comité d'éthique de la recherche
    - 6.3. Octroi de contrat pour le remplacement des fenêtres de l'aile A – Été 2024
    - 6.4. Ratification des décisions du comité exécutif pour la période estivale
  7. Sujets pour adoption
    - 7.1. Dépôt et adoption du rapport d'évaluation de Techniques juridiques (310.C0)
    - 7.2. Mandat de la directrice des études pour l'année 2023-2024
    - 7.3. Mandat du directeur général pour l'année 2023-2024
  8. Sujets pour information
    - 8.1. Reddition de compte sur les contrats entre 10 000 \$ et 150 000 \$ pour l'année 2022-2023
    - 8.2. Bilan du Plan de travail institutionnel 2022-2023
    - 8.3. Plan de travail institutionnel 2023-2024
    - 8.4. Recensement des opérations entre apparentés – formulaire à compléter par les membres
  9. Points d'information
    - 9.1. Du directeur général
      - 9.1.1. Rapport annuel de la Fondation du Cégep de Valleyfield – 2022-2023
      - 9.1.2. Revue de presse du 5 juin au 21 septembre 2023
    - 9.2. De la directrice des études
      - 9.2.1. Retour sur la rentrée d'automne 2023
      - 9.2.2. Effectif étudiant au 20 septembre 2023
    - 9.3. Du président
      - 9.3.1. Processus de renouvellement du mandat du directeur général
  10. Date de la prochaine assemblée
  11. Clôture de l'assemblée
- 

## **1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**

À 18 h 31, le quorum est atteint et l'assemblée débute sous la présidence de monsieur Éric Besner, président.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Le président dépose l'ordre du jour de la 630<sup>e</sup> assemblée régulière du 26 septembre 2023 pour adoption.

Il est proposé par Sébastien St-Amour  
Et appuyé par Mme Francine Bélair

**A-630.2**

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **3. Adoption des procès-verbaux du conseil d'administration**

### **3.1. Procès-verbal de la 628<sup>e</sup> assemblée régulière**

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson  
Et appuyé par Mme Laurence Demers

**A-630.3.1**

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA 628<sup>e</sup> assemblée régulière soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3.2. Procès-verbal de la 629<sup>e</sup> assemblée extraordinaire**

Les membres prennent connaissance du procès-verbal

Il est proposé par M. Sébastien St-Amour  
Et appuyé par M. Hugo Lachance

**A-630.3.2**

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA 629<sup>e</sup> assemblée extraordinaire soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3.3. Affaires découlant des procès-verbaux**

#### Réf. CA628.9.1

#### Analyse des besoins de la bibliothèque Armand-Frappier

M. Rémillard fait un suivi sur le dossier entourant le protocole d'entente de la Bibliothèque Armand-Frappier avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield qui viendra à échéance en 2027. Il informe les membres qu'un comité institutionnel sera créé au sein du Cégep et que la Ville enclenchera des démarches similaires. Dès le début de l'année 2024, il est souhaité de pouvoir rediscuter avec la Ville afin de partager les travaux menés de part et d'autre et convenir des suites à donner dans le cadre du protocole.

#### Réf. CA628.9.2

#### Cité des Arts et des Sports

Des discussions sont en cours avec des représentants de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield afin de discuter des différentes avenues envisagées quant à la gestion de la Cité des Arts et des Sports. Dans le cadre des scénarios envisagés pour le Cégep, il est possible pour le Cégep de prendre en totalité ou en partie le bâtiment, afin de pouvoir bénéficier de locaux ou d'espaces supplémentaires, tout en considérant que la gestion de la piscine pourrait être assurée par la Ville. Une correspondance produite par le président du conseil d'administration, M. Éric Besner, a été acheminée au maire de la Ville afin d'affirmer nos intentions

de maintenir les droits notariés du Cégep. La correspondance est ajoutée au point 4.6 de l'ordre du jour de cette présente assemblée. Le dossier est à suivre.

Réf. CA628.11

Dépôt d'un avis d'intérêt pour le programme Techniques policières (310.A0)

M. Rémillard précise aux membres que le dépôt de l'avis d'intérêt du Cégep pour obtenir Techniques policières a été effectué. Le dossier suit son cours et le Cégep demeure en attente du Ministère.

Réf. CA629.2

Nomination au poste de gestionnaire administratif à la Direction des technologies de l'information

En suivi de la création d'un poste permanent de gestionnaire administratif à la Direction des technologies de l'information, M. Marc-André Picard a été nommé et a débuté ses fonctions au sein de l'équipe. Son intégration se déroule bien.

**4. Correspondance**

**4.1. MES Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry – Octroi de subventions particulières pour des programmes donnés au centre d'études de Vaudreuil-Dorion**

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

**4.2. MES Lettre du sous-ministre adjoint Marc-André Thivierge – Nouvelles cibles pour le niveau d'effectifs en heures rémunérées pour les exercices financiers 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024**

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

**4.3. MTESS Lettre de la ministre Kateri Champagne Jourdain – Nomination de Marc Rémillard à titre de représentant du milieu de l'enseignement au Conseil régional des partenaires du marché du travail de la région de la Montérégie**

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

**4.4. MES Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry – Octroi d'une subvention pour la promotion et l'implantation de Techniques de physiothérapie**

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

**4.5. MES Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry – Octroi d'un soutien financier dans le cadre du programme Promotion de l'enseignement collégial : productions étudiantes 2023-2024**

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

**4.6. Lettre du président Marc Besner à l'attention du maire Miguel Lemieux – Cité des arts et des sports**

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

**5. Dépôt de documents**

**5.1. Procès-verbaux de la 959<sup>e</sup> réunion régulière et des 960<sup>e</sup> et 961<sup>e</sup> réunions extraordinaires du comité exécutif**

Les membres prennent connaissance des procès-verbaux.

**5.2. Procès-verbal de 8<sup>e</sup> réunion régulière de la commission des études pour l'année 2022-2023**

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

**6. Résolutions en bloc**

**6.1. Sanction des études AEC et DEC**

Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour les 28 étudiants qui se voient décerner une attestation d'études collégiales (AEC),

- quatorze étudiants à l'hiver 2023;
- quatorze étudiants à l'été 2023;

nous demandons au conseil d'administration d'autoriser le directeur général et la directrice des études à signer les attestations d'études collégiales (AEC) pour les étudiants dont les noms apparaissent dans le document disponible à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications. Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour les 351 étudiants qui se voient décerner un diplôme d'études collégiales (DEC).

- quatre étudiants à l'été 2022;
- six étudiants à l'automne 2022;
- deux cent quatre-vingt-cinq étudiants à l'hiver 2023;
- cinquante-quatre étudiants à l'été 2023;
- deux étudiants à l'automne 2023;

nous demandons au conseil d'administration d'approuver le lot numéroté mentionné ci-dessous et de recommander au ministre de l'Éducation et de

l'Enseignement supérieur, de décerner le diplôme d'études collégiales (DEC) aux étudiants méritants.

Les documents émis par le Registrariat sont disponibles à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

Il est proposé par M. Sébastien St-Amour  
Et appuyé par Mme Julie Lapointe

#### **A-630.6.1**

D'AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LA directrice des études à apposer leur signature sur les attestations d'études collégiales (AEC) de chacun des étudiant(e)s finissant(e)s. Les noms figurent dans le document « Liste des étudiants sanctionnés par programme » du 26 septembre 2023, à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications ;

DE PLUS,

DE RECOMMANDER AU MINISTRE DE l'Enseignement supérieur, l'émission du diplôme d'études collégiales « DEC », aux 351 étudiant(e)s finissant(e)s dont les noms figurent dans les lots suivants : VL2023091201

ET DÉPOSÉ À LA DIRECTION DES ÉTUDES AINSI qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **6.2. Nomination du comité d'éthique de la recherche**

La politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep prévoit la constitution d'un comité d'éthique de la recherche (CER). Cette politique prévoit également que le conseil d'administration, sous la recommandation de la commission des études, est responsable de la nomination des membres. Le Cégep confie au comité le mandat d'évaluer l'éthique des travaux de recherche, ce qui comprend l'approbation, la modification, le refus ou l'arrêt de projets de recherche, impliquant des êtres humains.

LE CER se compose de 5 membres réguliers.

Le mandat des personnes suivantes est actif pour la période de 2022-2024 :

- Madame Véronique Boisvert (Techniques juridiques) à titre de personne compétente en droit dans un domaine pertinent;

- Monsieur Jonathan Scott (Sociologie), à titre de personne ayant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, les domaines et les disciplines de recherche relevant de l'autorité du CER;
- Monsieur Julien Poirier (Sciences sociales), à titre de personne ayant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, les domaines et les disciplines de recherche relevant de l'autorité du CER;
- Monsieur Khalid Chaoub (Psychologie et techniques de recherche sociale) à titre de personne versée en éthique.

Le mandat de la personne suivante arrive à terme et celle-ci souhaite le renouveler et poursuivre son engagement au sein du CER pour la période de 2023-2025

- Monsieur Rémi Pelletier, à titre personne membre de la collectivité n'ayant aucune affiliation avec le Cégep.

Peggy Roquiny est la conseillère pédagogique à la recherche qui assure le bon fonctionnement des travaux de ce comité.

Considérant l'article 5.1.2 de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains au sujet de la composition du comité d'éthique de la recherche;

Considérant la recommandation favorable de la commission des études du 13 septembre 2023;

Il est proposé par M. Sébastien St-Amour  
Et appuyé par Mme Julie Lapointe

#### **A-630.6.2**

D'ADOPTER LA NOMINATION DE MADAME Véronique Boisvert et messieurs Jonathan Scott, Julien Poirier et Khalid Chaoub pour la période de 2022-2025 et de M. Rémi Pelletier pour la période de 2023-2025 à titre de membres du comité d'éthique à la recherche.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **6.3. Octroi de contrat pour le remplacement des fenêtres de l'aile A - Été 2024**

Dans le cadre du plan décennal d'investissements en infrastructures, le Cégep a prévu d'effectuer le remplacement des fenêtres de l'aile A. Les avantages de procéder à ce remplacement seraient un meilleur confort, une meilleure manipulation et un meilleur rendement énergétique.

Les fenêtres concernées par les travaux sont celles des étages du AS, AR, AM, A-100, A-200, A-300 et A-400. Bien que les travaux soient prévus à l'été 2024, nous désirons effectuer l'adjudication du contrat à l'avance dû aux délais de livraison.

Pour l'année 2023-2024, l'enveloppe normalisée en réfection du Cégep a été coupée de plus de 1 500 000 \$ (passant de 2 060 800 \$ à 548 600 \$) et l'enveloppe pour le déficit de maintien d'actif a été rehaussée de près de 200 000 \$ (passant de 338 500\$ à 532 600 \$). Ainsi, une subvention particulière pour le remplacement des fenêtres de l'aile A a été demandée au ministère et a finalement été octroyée à la hauteur de 1 200 000 \$.

L'appel d'offres pour les services d'un entrepreneur général a été effectué sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Voici le résultat de l'ouverture des soumissions qui s'est déroulée le 15 septembre 2023 à 11 h :

<b>Nom des soumissionnaires</b>	<b>Total (avant taxes)</b>
Les Constructions B. Martel Inc.	1 318 400,00 \$
Construction Emery Paquette Inc.	1 379 042,74 \$
AMRO Aluminium Inc.	1 486 000,00 \$
XO Construction Inc.	2 789 250,00 \$
Construction Jacques Théorêt Inc. - NON CONFORME - (n'a pas assisté à l'une des trois visites de chantier obligatoire)	1 871 520,00 \$
Moyenne des soumissions conformes	1 743 173,10 \$
Évaluation budgétaire (avril 2023)	1 400 000 \$

Le plus bas soumissionnaire conforme, Les Constructions B. Martel Inc., possède tous les documents requis dans sa soumission et l'entreprise est conforme aux normes demandées.

Considérant que le Cégep a prévu effectuer dans son plan décennal d'investissement le remplacement des fenêtres de l'aile A à l'été 2024;

Considérant que le processus d'appel d'offres public est conforme au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics et portant le numéro 2022-08-22-RM-FENETRES A;

Considérant les huit (8) entreprises qui se sont procuré les documents d'appel d'offres et que cinq (5) d'entre elles ont soumis un prix;

Considérant que le plus bas soumissionnaire est conforme et respecte le budget attribué au projet;

Considérant les recommandations favorables des architectes Audrey Patenaude et Étienne Taillefer et de M. Robert Ranger, coordonnateur du service des ressources matérielles;

Considérant que ces travaux seront financés principalement par une subvention spéciale du MES de 1 200 000 \$ (via l'annexe I011) et que le reste sera financé par l'allocation normalisée pour la résorption du déficit de maintien d'actif;



Il est proposé par M. Sébastien St-Amour  
Et appuyé par Mme Julie Lapointe

**A-630.6.3**

D'OCTROYER LE CONTRAT À LES Constructions B. Martel Inc. pour le remplacement des fenêtres de l'aile A - Été 2024 pour une somme de 1 318 400,00 \$ (avant taxes), le tout en conformité avec les documents de soumission numéro 2022-08-22-RM-FENETRES A ;

ET DE DÉLÉGUER LE POUVOIR À MONSIEUR Marc Rémillard, directeur général, à autoriser des modifications pour un maximum de 10 % du montant initial au contrat et de signer l'avis d'adjudication du contrat confirmant l'engagement du fournisseur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**6.4. Ratification des décisions du comité exécutif de la période estivale**

Lors de sa dernière assemblée du 13 juin 2023, le conseil d'administration du Cégep a confié au comité exécutif ses pouvoirs pour tout point nécessitant une décision pendant la période estivale. À sa première assemblée régulière de l'automne, le conseil d'administration doit normalement entériner les décisions prises en son nom par le comité exécutif.

Depuis l'assemblée du 13 juin 2023, le comité exécutif s'est réuni à 2 reprises, soit les 27 juin et 18 août 2023. Au cours de ces rencontres, le comité a pris des décisions qui relèvent normalement des compétences du conseil d'administration, soit les suivantes :

Il est proposé par M. Sébastien St-Amour  
Et appuyé par Mme Julie Lapointe

**A-630.6.4**

DE RATIFIER LES DÉCISIONS PRISES PAR LE comité exécutif, pour et au nom du conseil d'administration en vertu de la résolution A-628.20 « Délégation des pouvoirs du conseil d'administration au comité exécutif pour la période estivale » et dont les résolutions apparaissent ci-dessous :

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution E-960.2 – Octroi de contrat : Nouvelle signalisation au Cégep**

Considérant les recommandations de la firme Bélanger branding et design Ltée;

Considérant les sept (7) entreprises invitées à soumissionner et que trois (3) ont soumis un prix;

Considérant que le plus bas soumissionnaire conforme respecte le budget attribué au projet;

Considérant que cette acquisition sera financée par le solde de fonds sous la rubrique « développement institutionnel »;  
Il est proposé et dûment appuyé

E-960.2

D'octroyer le contrat à Enseignes CMD Inc. pour la nouvelle signalisation au Cégep de Valleyfield pour une somme de 147 359,70 \$ (avant taxes), le tout en conformité avec les documents de soumission numéro 2023-05-09-RM-SIGNALÉTIQUE;

Et de déléguer le pouvoir à monsieur Marc Rémillard, directeur général, à autoriser des modifications pour un maximum de 10 % du montant initial au contrat et de signer l'avis d'adjudication du contrat confirmant l'engagement du fournisseur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

***Résolution E-961.3 – Octroi de contrat pour la réfection de toiture et le remplacement du système de ventilation, de chauffage et de climatisation de la salle Albert-Dumouchel***

Considérant que le Cégep avait prévu effectuer dans son plan décennal d'investissement des travaux de réfection de la toiture;

Considérant l'urgence de procéder à la réfection de la toiture entre l'aile B et C;

Considérant la demande faite au MES pour obtenir une subvention pour travaux urgents;

Considérant que Valspec a obtenu une subvention de 1 716 300 \$ du MCC pour le financement du système CVC;

Considérant que Valspec et/ou la Ville assumeront le reste du financement du système CVC;

Considérant que le processus d'appel d'offres public est conforme au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics et portant le numéro 2023-04-26-RM-TOITURE B\_2;

Considérant les sept (7) entreprises qui se sont procuré les documents d'appel d'offres et que quatre (4) entreprises ont soumis un prix;

Considérant que le plus bas soumissionnaire est conforme;

Considérant que le prix soumis par l'entrepreneur Yvan Allison représente la meilleure offre du marché actuel;

Considérant les recommandations favorables des architectes, des ingénieurs et de Robert Ranger, coordonnateur du service des ressources matérielles;

Il est proposé et dûment appuyé

E-961.3

d'octroyer le contrat à Réfrigération Yvan Allison (9076-6759 Québec inc.) pour les travaux de réfection de la toiture et le remplacement du système de ventilation, de chauffage et de climatisation de la salle Albert-Dumouchel pour une somme de 3 809 118,55 \$ (avant taxes), le tout en conformité avec les documents de soumission numéro 2023-04-26-RM-TOITURE B\_2;

Et de déléguer le pouvoir à monsieur Marc Rémillard, directeur général, à autoriser des modifications pour un maximum de 10 % du montant initial au contrat et de signer l'avis d'adjudication du contrat confirmant l'engagement du fournisseur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **7. Sujets pour adoption**

### **7.1. Dépôt et adoption du rapport d'évaluation de Techniques juridiques (310.C0)**

M. Étienne Leduc, directeur adjoint aux études, en collaboration avec Mme Véronique Boisvert, enseignante, présentent le point. Mme Peggy Roquigny, conseillère pédagogique, ainsi que l'ensemble des collaborateurs sont remerciés pour leur précieuse contribution.

Le devis d'évaluation du programme de Techniques juridiques (310.C0) a été adopté à la commission des études du 19 janvier 2022.

La collecte, l'analyse et l'interprétation des données se sont échelonnées de février 2022 à février 2023. Le rapport d'évaluation a été adopté en comité d'évaluation et en comité de programme en mai 2023, sous réserve de production de la version finale. La version finale du rapport a été déposée et adoptée à la commission des études du 29 mai 2023, avec tiré à part concernant la question 9.4, déposé séance tenante.

Le plan d'action proposé comporte 10 recommandations. Les recommandations proposent des modifications à la grille de cours et font référence aux enjeux de

rétribution des étudiant(e)s en première année en particulier. Elles visent également le volet de la gestion du programme et l'adéquation des ressources matérielles et humaines.

Considérant l'avis favorable de la commission des études;

Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte  
Et appuyé par M. Jean-François Bolduc

**A-630.7.1**

D'ADOPTER LE RAPPORT D'ÉVALUATION DE Techniques juridiques tel que déposé lors de la séance du conseil d'administration du 26 septembre 2023.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **7.2. Mandat de la directrice des études pour l'année 2023-2024**

M. Marc Rémillard, présente le point.

Annuellement, le conseil d'administration adopte le mandat qu'il confie à la directrice des études du Cégep de Valleyfield. Au préalable, le directeur général et la directrice des études discutent des éléments au plan de travail qui feront partie du mandat de l'année.

Le projet de mandat de la directrice des études est déposé ci-joint. Une présentation sera faite lors de la rencontre du CA durant laquelle la directrice des études pourra répondre aux questions.

Considérant l'article 3.6 d) du Règlement numéro 1 qui prévoit que le conseil d'administration adopte le mandat de la directrice des études;

Considérant que le mandat de la directrice des études sert d'assise à son évaluation annuelle;

Il est proposé par Mme Chantal Lachance  
Et appuyé par Mme Lucie Chiasson

**A-630.7.2**

D'ADOPTER LE MANDAT DE L'ANNÉE 2023-2024 assigné à madame Francine Bélair, directrice des études du Cégep de Valleyfield, tel que nommé « Mandat de la directrice des études ».

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **7.3. Mandat du directeur général pour l'année 2023-2024**

M. Éric Besner, président, présente le point.

Annuellement, le conseil d'administration adopte le mandat qu'il confie à la Direction générale du Cégep de Valleyfield. Au préalable, le président du conseil d'administration et le directeur général discutent des éléments au plan de travail qui feront partie du mandat de l'année.

Le projet de mandat du directeur général ci-joint est présenté lors de la rencontre du CA durant laquelle le directeur général pourra répondre aux questions.

Considérant l'article 3.6 d) du Règlement numéro 1 qui prévoit que le conseil d'administration adopte le mandat du directeur général;

Considérant que le mandat du directeur général sert d'assise à son évaluation annuelle;

Il est proposé par M. Jean-François Bolduc  
Et appuyé par Mme Julie Lapointe

**A-630.7.3**

D'ADOPTER LE MANDAT DE L'ANNÉE 2023-2024 assigné à monsieur Marc Rémillard, directeur général du Cégep de Valleyfield, tel que nommé « Mandat du directeur général ».

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. Sujets pour information**

### **8.1. Reddition de compte sur les contrats entre 10 000 \$ et 150 000 \$**

M. Sylvain Legoux, directeur des services administratifs, présente le point. En conformité avec l'article 9.2 du Règlement numéro 2 portant sur la gestion financière, à la première séance régulière du conseil d'administration suivant la fin d'une année financière, une reddition de comptes doit être produite pour toute acquisition, tout contrat de construction ou de services ou toutes locations de biens et services de 10 000 \$ à 150 000 \$.

Un tableau représentant l'ensemble de ces contrats est présenté aux membres du conseil d'administration.

### **8.2. Bilan du Plan de travail institutionnel 2022-2023**

M. Marc Rémillard fait la lecture sommaire du bilan du PTI 2022-2023 par le biais d'une présentation PowerPoint.

Le Plan stratégique transitoire 2020-2022 est venu à échéance en juin 2022. Par ailleurs, en cohérence avec ce dernier, le Plan de travail institutionnel (PTI) 2022-2023, grâce à la collaboration de l'ensemble des directions et les instances consultées, a été élaboré en début de cette année scolaire.

Le fichier Excel détaillant l'ensemble du PTI est aussi déposé pour information, en complément de la présentation.

Rappelons également qu'en parallèle, un plan opérationnel annuel est aussi suivi par les différentes directions, pour les activités courantes de l'organisation.

### **8.3. Plan de travail institutionnel 2023-2024**

M. Marc Rémillard introduit le point.

En suivi de l'adoption du Plan stratégique 2023-2028 les travaux d'élaboration du plan de travail institutionnel (PTI) 2023-2024, avec l'ensemble des directions, sont désormais complétés. Il fait état des actions et des projets traités annuellement cette année par l'ensemble des directions.

Le Plan de travail 2023-2024 a été soumis aux membres du comité Plan institutionnel de la réussite éducative (PIRÉ) ainsi qu'à la commission des études, aux trois instances syndicales du Cégep, auprès de l'Association étudiante (AECV) et de l'Association des cadres des cégeps du Québec – locale (ACCQ), en date du 8 septembre 2023, après avoir finalisé les travaux menés par les comités de direction et de gestion. La consultation s'est terminée le 22 septembre dernier et aucun avis officiel n'a été reçu.

Lors de l'assemblée, le directeur général, accompagné des directeurs, a présenté sommairement le Plan de travail institutionnel 2023-2024. Un fichier Excel détaillant l'ensemble du PTI annuel a aussi été déposé pour information complémentaire.

Rappelons également qu'en parallèle, un plan opérationnel annuel a également été élaboré et sera suivi par les différentes directions pour les activités courantes de l'organisation.

### **8.4. Recensement des opérations entre apparentés – formulaire à compléter par les membres**

Mme Geneviève Boileau, directrice des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications, invite les membres à remplir le formulaire de recensement des opérations entre apparentés pour l'année 2023-2024.

## **9. Points d'information**

### **9.1. Du directeur général**

#### **9.1.1. Rapport annuel de la Fondation du Cégep de Valleyfield – 2022-2023**

M. Marc Rémillard invite les membres à consulter le rapport annuel de la Fondation du Cégep de Valleyfield. Il propose que le directeur général, M. Yves Trottier, puisse venir faire une présentation à une prochaine assemblée.

### **9.1.2. Revue de presse du 5 juin au 21 septembre 2023**

Les membres sont invités à prendre connaissance de la revue de presse.

- 9.1.3.** M. Marc Rémillard présente une proposition préliminaire pour implanter un DEC honorifique au Cégep à partir de comparables réalisés dans d'autres cégeps de la Montérégie. Plusieurs institutions collégiales et universitaires détiennent déjà ce type de distinctions. Les membres sont favorables au concept ainsi qu'à la candidature proposée, qui demeurera confidentielle jusqu'à l'événement ciblé pour remettre la distinction. M. Besner recommande d'en faire une résolution officielle.

Considérant l'appui unanime des membres pour implanter une nouvelle distinction nommée DEC honorifique;

Considérant que le projet sera présenté plus officiellement à la prochaine assemblée du conseil d'administration du 24 octobre afin de convenir des modalités plus précises entourant la remise d'un DEC honorifique;

Considérant que les membres sont favorables à la proposition de la première candidature proposée par le directeur général, M. Marc Rémillard et que le choix demeurera confidentiel jusqu'à la remise de ce DEC honorifique, lors d'un événement prévu à l'automne au Cégep;

Il est proposé par M. Éric Besner  
Et appuyé par Mme Christine Dufour

**A-630.9.1.3**

D'AUTORISER L'IMPLANTATION D'UNE nouvelle distinction nommée DEC honorifique et d'appuyer la candidature proposée lors de l'assemblée du conseil d'administration du 26 septembre 2023.

## **9.2. De la Direction des études**

### **9.2.1. Retour sur la rentrée d'automne 2023**

Mme Francine Bélair fait un court retour sur la rentrée scolaire. Le tout s'est déroulé avec succès grâce à la collaboration de l'ensemble des directions, services et équipes enseignantes. Plusieurs initiatives ont été reprises, dont les camps pédagogiques, pour favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux admis. La contribution de l'Association étudiante du Cégep est également soulignée.

### **9.2.2. Effectif étudiant au 20 septembre 2023**

Mme Francine Bélair présente les dernières données au 20 septembre. Une légère hausse est notée de façon globale par rapport à l'an dernier, à l'instar des données observées au sein du réseau collégial. Des

discussions ont lieu entourant certains défis rencontrés pour des programmes précis. Par ailleurs, Mme Bélair informe les membres des bourses de mobilité qui encouragent certains étudiants internationaux à venir étudier au Québec.

### **9.3. Du président**

M. Besner partage quelques informations aux membres et rappelle l'importance de compléter les documents reçus. En vue de la période d'élections, il informe également les membres qu'il ne renouvellera pas son mandat de président. Il va tout de même demeurer membre du conseil d'administration jusqu'à la fin de son présent mandat. Après plus de 5 ans, il précise que c'est un grand engagement d'être président, particulièrement dans le contexte où la charge demandée est bénévole. Il croit qu'une réflexion devrait s'imposer afin de trouver une forme de compensation pour s'assurer d'avoir de la relève au sein des conseils d'administration du réseau collégial. Les membres le remercient pour sa grande implication depuis toutes ces années.

#### **9.3.1. Processus de renouvellement du mandat du directeur général**

M. Éric Besner souhaite informer les membres du déroulement en cours entourant le processus de renouvellement du mandat du directeur général, depuis la création du comité de sélection.

À 20 h 32

Il est proposé par M. Jean-François Bolduc  
Et appuyé par M. Jean-Claude Lecompte

##### **A-630.9.3.1.1**

QUE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL d'administration siège à huis clos, et ce, en l'absence de M. Marc Rémillard, directeur général, afin de discuter du point 9.3.1 Processus de renouvellement du mandat du directeur général.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

À 20 h 42

Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte  
Et appuyé par Éric Besner

##### **A-630.9.3.1.2**

QUE LE HUIS CLOS SOIT LEVÉ.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **10. Date de la prochaine assemblée**



La prochaine assemblée régulière aura lieu le 24 octobre à 18 h 30 en présentiel, à la salle AR-20 du Cégep de Valleyfield.

## 11. Clôture de l'assemblée

Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte  
Et appuyé par Mme Christine Dufour

**A-630.11**

DE CLORE LA 630<sup>e</sup> ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU  
conseil d'administration à 21 h 07.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



---

Éric Besner  
Président de l'assemblée



---

Geneviève Boileau  
Secrétaire de l'assemblée

GB/am/mjd  
PV CA630

